

le collectif

le journal des gens d'affaires



L'ASSURANCE VOYAGE...

... UNE PROTECTION QUI VOUS FERA APPRÉCIER ENCORE PLUS VOS VACANCES !

Quand vous partez en voyage, ne voulez-vous pas avoir l'esprit tranquille ?

Bénéficier d'une protection et d'une assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 partout à travers le monde et pour toute la famille, c'est ce que la garantie d'assurance voyage avec INTERFAS inc. vous offre.

Avantages de l'assurance voyage

Garantie médicale	Remboursement Maximum de remboursement	100% 5 000 000,00\$
Couverture annulation/ Interruption de voyage	Remboursement Maximum avant départ Maximum après départ	100% 5 000,00\$ 5 000,00\$
Couverture bagage	Remboursement Maximum	100% 1000,00\$
Durée du séjour	180 jours	

POUR PLUS D'INFORMATIONS
COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE
SERVICE À LA CLIENTÈLE.

1.866.877.7243



L'assurance voyage vous protège contre des dépenses imprévues et urgentes lors de vos séjours à l'extérieur de votre province de résidence.



VOYAGEZ SANS TRACAS...
ET LAISSEZ CE SOUCIS À LA MAISON !